



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Conception d'un carnet de voyage participatif au pays des araignées.

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stephane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation/Durée

Conception d'un carnet de voyage participatif au pays des araignées.

Contexte :

Depuis 2020, un travail d'actualisation des listes d'espèces sauvages est réalisé par l'équipe du Parc avec l'aide de certains partenaires scientifiques dans la perspective de les mettre à disposition du public sur le site internet du Parc ou sur la plateforme Biodiv'Livradois-Forez (<https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>).

En 2021, un premier inventaire aranéologique a été réalisé sur 8 habitats (tourbière haute, tourbière basse, forêt ancienne de montagne, lande montagnarde, prairie permanente de plaine, forêt alluviale ou ripisylve de plaine).

Le bilan de cette première étude dresse la liste des 202 espèces recensées, dont certaines à fort intérêt patrimonial du fait de leur spécificité écologique ou de leur rareté.

Il est intéressant de mentionner que 4 espèces sont nouvelles pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.



En 2022 et 2023 le Parc poursuit ce travail de connaissance des araignées du territoire sur 8 nouveaux écosystèmes.

En parallèle, le syndicat mixte du Parc anime un réseau d'Ambassadeurs Nature du Parc naturel régional Livradois-Forez qui leur permet de :

- Bénéficier de l'expérience de spécialistes dans les domaines naturalistes.
- Améliorer leurs connaissances naturalistes et participer à leur diffusion.
- Apporter une contribution directe à la préservation de la biodiversité.
- Bénéficier de la reconnaissance d'un réseau pour échanger en toute convivialité.
- Participer à des formations gratuites sur la biodiversité.
- S'engager à prendre en compte la nature quotidienne et à adopter des comportements écoresponsables.
- Découvrir le territoire du Parc avec un œil « naturaliste ».

C'est dans ce cadre-là que le syndicat mixte du Parc souhaite réaliser un carnet de voyage participatif, co-construit avec ses ambassadeurs Nature « au pays des araignées du Livradois-Forez » d'environ 30 pages. Il sera dans premier temps imprimé en quelques exemplaires (50).

Les ambassadeurs Nature ont reçu une petite formation d'1/2 journée sur la thématique des araignées : détermination succincte, caractéristiques biologiques, principales familles.

Méthode envisagée :

L'illustrateur.trice aura pour missions :

- **L'encadrement du groupe d'ambassadeurs** Nature (maxi 20 adultes) lors de 2 interventions « dessiner dans la nature » et reprise des éléments.
- **L'accompagnement des ambassadeurs** dans la création de leur page personnelle (chacun est libre dans son style : dessin, aquarelle, croquis, récit...).
- La **mise en page** du carnet de voyage.
- La réalisation de la page de **couverture**.
- **L'illustration des pages** (environ 6 pages) : anecdotes, vrai/faux, chiffres ...

Méthodologie proposée :

Le candidat devra proposer dans la notice technique une méthodologie répondant aux missions précisées ci-dessus. Cette méthodologie devra être détaillée et accompagnée d'un calendrier de réalisation.

Rendus

- Carnet de voyage intermédiaire mi-octobre (maquette, principes de mise en page, exemples de 4 pages au moins, charte graphique...).
- Carnet de voyage final décembre 2023 (Fichiers sources, BAT, Illustrations en format indépendant).

Cession de droits

L'illustrateur accepte une cession du droit de reproduction des images (illustrations et pages du carnet) pour une durée de 20 ans à compter de la date de livraison :

- usage dans le carnet de voyage,
 - usage non commercial pour la communication du Parc (documents de bilan, valorisation, formation...).
- Toute autre diffusion et/ou utilisation des images fera l'objet d'une demande écrite auprès de l'illustrateur.



Calendrier :

Le projet se déroulera de juin à décembre 2023. Le contrat sera conclu à compter de la notification du marché jusqu'à fin décembre 2023.

Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur technique (40%)
2. Le prix (35%)
3. Le nombre de journées pour assurer la mission et le planning proposé (25%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

4- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

5- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

6- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

7- Acomptes

- Un premier acompte de 30% sera versé à réception de la lettre de commande, sur présentation d'une facture et après la première réunion de cadrage de la mission.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc naturel régional Livradois-Forez du carnet de voyage finalisé, adressé au plus tard le 15 décembre 2023 et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 22 mars 2023– 12 H 00 (dernier délai).



A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé.
- ✓ Une note technique précisant :
 - La méthodologie mise en œuvre
 - Le délai d'intervention à réception de la commande
 - Les références dans ce domaine
 - Le descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Le devis précisant le nombre de journées.
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur du syndicat
mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez